

## ► La CFDT 1<sup>er</sup> syndicat en France

**C'EST HISTORIQUE** : la CFDT devient le premier syndicat en France, privé et public confondus ! Depuis sa création, la CFDT porte un syndicalisme humaniste, proche des travailleurs, efficace dans l'amélioration de leur quotidien. C'est lui qui aujourd'hui est porté à la première place !

La remontée des résultats présentée par Olivier Dussopt, secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, l'a confirmé : l'investissement militant a porté ses fruits. Avec 457 187 voix sur les trois versants de la Fonction publique, la CFDT parvient à réduire nettement l'écart avec la CGT, qui totalise de son côté 525 920 voix. Certes, la CFDT reste deuxième organisation dans la Fonction publique, avec 19 % des voix, mais elle gagne du terrain dans des secteurs jugés autrefois imprenables.

Ce scrutin était le deuxième, après celui de 2014, à permettre à tous les agents des trois versants de la fonction publique de voter de façon simultanée. Autre nouveauté, les listes de candidats étaient établies selon la règle de la représentation équilibrée des femmes et des hommes, ce qui va sans nul doute accélérer la féminisation des équipes. Côté organisation, le vote électronique a continué de se déployer ; il concerne aujourd'hui 72 % des agents de l'État. La participation globale, qui s'établissait en 2014 à 52,8 % et marquait déjà une baisse par rapport aux scrutins précédents, est descendue cette fois sous la barre des 50 %, à 49,8 %. De 50,8 % à la Fonction publique d'État, elle plafonne à 51,7 % à la territoriale mais atteint à peine 44,1 % à l'hospitalière.

À l'Éducation nationale, la CFDT (8,4 %) maintient ses positions. Dans l'enseignement privé, la Fédération de la Formation et de l'Enseignement privés peut se prévaloir d'une première place avec 34,6 % des voix.

Au ministère de la Justice, la CFDT reste stable à 8,4 % ; elle progresse aux Affaires étrangères (27,1 %) ainsi qu'à l'Intérieur (9,3 %).

Les 951 777 électeurs de la Fonction publique territoriale ont placé la CFDT en deuxième position de leurs suffrages. Avec 22,5 % des voix, elle améliore son score précédent de 0,4 point là où, dans le même temps, la CGT et FO reculent respectivement de 0,8 et 1,7 point.

Côté Fonction publique hospitalière, le bilan est plus nuancé. Le taux de participation est en baisse de 6,1 points par rapport à 2014. Une chute qui s'explique sans doute par le climat social très dégradé depuis plusieurs années. Malgré une troisième place avec 24,3 % des voix derrière FO (24,8 %) et la CGT (31,6 %), la CFDT fait de très bons scores dans les petits établissements, comme les Ehpad.